

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2014

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2013 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2013

- Le chiffre d'affaires généré par la vente de modèles de recherche génétiquement modifiés est en hausse de 4% à 7,70 M€ contre 7,40 M€ pour 2012.
- Les autres revenus d'un montant de 1,93 M€ (contre 1,45 M€ l'an dernier) sont composés essentiellement du Crédit Impôt Recherche lié aux investissements soutenus réalisés par la société.
- Le résultat d'exploitation est en forte amélioration (+0,61 M€) à 0,17 M€ contre -0,44 M€ en 2012. Toutefois, nous souhaitons porter à votre connaissance l'élément suivant : le Crédit d'Impôt Recherche (« C.I.R. ») calculé par la société genOway au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, s'élève, comme indiqué supra, à 1.498.658 € alors que le montant du CIR 2012 comptabilisé au 31 décembre 2012 s'élevait à 1.042.481 €. L'écart, soit 456.177 € a été comptabilisé dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2013 dans le compte « 758100 » en « Autres Produits » pour le montant à régulariser. Cet écart provient de l'inclusion d'un projet de recherche qui a été considéré comme éligible au C.I.R. au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 après la tenue du conseil d'administration d'arrêté des comptes du 11 mars 2013. Par conséquent l'impact favorable de cet écart est intégré dans le résultat au 31 décembre 2013.
- La structure financière de la société se renforce et reste très saine avec des capitaux propres qui s'inscrivent à 4,49 M€ et une trésorerie nette d'endettement de 4,55 M€. A cette date, la société n'a aucune dette financière.

II – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L’EXERCICE 2013

Après un premier accord de partenariat signé en mai 2013 avec une société européenne, genOway a annoncé en juillet 2013 la signature d’un second contrat avec une société américaine active dans le développement d’anticorps thérapeutiques concernant des modèles animaux génétiquement modifiés utilisant la technologie RMCE. Avec ce nouvel accord, genOway est devenu le fournisseur de référence au niveau mondial pour ces modèles génétiquement modifiés en fournissant un accès à une plateforme de technologie unique (incluant ainsi une propriété intellectuelle exclusive) et une expertise reconnue dans la conception et la création de ces modèles.

Cette plateforme technologique constitue un avantage concurrentiel fort et permet à genOway de s’ouvrir à de nouvelles sources de revenus récurrents liées à l’exploitation de sa licence.

III - PERPECTIVES 2014

Le 4 février 2014, genOway a annoncé la signature d’un accord exclusif avec Collectis, le spécialiste de l’ingénierie des génomes. Cet accord prévoit que Collectis concède à genOway une sous-licence exclusive sur sa technologie de recombinaison homologue dans le domaine des rongeurs, animaux modèles, génétiquement modifiés. Avec l’accès à cette technologie, genOway devient la seule société de transgénése à garantir aux chercheurs industriels et académiques une liberté d’utilisation des modèles animaux qu’elle développe.

L’activité de l’exercice 2014 devrait s’inscrire en croissance avec une nouvelle amélioration des résultats. Cette dynamique sera soutenue à la fois par les accords récemment conclus par la société, la plaçant comme l’une des références mondiales majeures dans son domaine, et par la structuration des équipes commerciales mise en place durant l’année 2013.

IV- ANALYSE DE L’EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La Société a investi près de 5M€ dans ses programmes de R&D au cours de l’exercice 2013 et à ce titre a bénéficié d’un crédit impôt recherche de 1,5 M€ sur l’exercice.

V - PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2013.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élevait au 31 décembre 2013 à 7,9%. Ces actions détenues par le personnel ne figurent pas dans un plan d'épargne d'entreprise. Par conséquent, la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élevait au 31 décembre 2013 à 0%.

Nous vous rappelons que l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce prévoit la réunion tous les trois ans d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L.

3332-24 du Code du travail si, au vu du rapport présenté à l'Assemblée Générale par le Conseil d'Administration en application de l'article L. 225-102 du Code de commerce, les actions détenues par les salariés de la Société et celles qui lui sont liées représentent moins de 3 % du capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires s'est réunie avec un ordre du jour similaire le 4 juin 2012.

VI - PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, le chiffre d'affaires s'est élevé à 7 697 884 euros contre 7 402 829 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,98%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 9 453 545 euros contre 9 289 245 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,76%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 173 627 euros contre -439 760 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 139,48%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 113 830 euros (78 395 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 287 457 euros contre -361 365 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 179,54%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -46 092 euros contre -9 834 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 19 669 euros contre 19 096 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013 se solde par un bénéfice de 261 035,00 euros contre une perte de -352 105,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 174,13%.

Au 31 décembre 2013, le total du bilan de la Société s'élevait à 9 747 256 euros contre 10 537 809 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -7,50%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 261 035,00 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	261 035,00 euros
Absorption des pertes antérieures	261 035,00 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 4 487 787,40 euros.

Informations sur les délais de paiement des Fournisseurs

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, la totalité des dettes à l'égard des fournisseurs d'un montant de 630 431 € à la clôture de l'exercice 2013 est à échéance inférieure à 45 jours fin de mois. Les dettes à l'égard des fournisseurs s'élevaient à 1 290 094 € à la clôture de l'exercice 2013 et étaient toutes à échéance inférieure à 45 jours fin de mois.

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

VII - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons que deux conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé. Elles ont été autorisées initialement par le Conseil d'Administration lors du conseil du 8 juin 2012 et prorogées lors du conseil du 6 juin 2013.

Ces deux conventions sont des conventions de prestations de services dont l'objet est la recherche d'options stratégiques de développement de la société et d'accompagnement de celle-ci dans la mise en œuvre de celle qui ont été retenues par le Conseil.

Ces missions ont commencé le 8 juin 2012 pour une période allant jusqu'au 31/12/2013. Elles concernent les sociétés MEPCro et NCM Life Sciences. Les honoraires sont de 5 000€ hors taxes pour chaque société.

VIII - ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux:

Nom, (Age)	Durée du mandat	Autres mandats et fonctions exercés par l'administrateur en dehors de la Société
Alexandre Fraichard, Président Directeur Général	Nommé lors de la constitution de la Société le 10/03/1999 ; mandat expirant lors de l'AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2014	Président de Lab-Robot
Edouard Croufer	Nommé le 07/06/2010 ; mandat expirant lors de l'AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2013	Administrateur: Croix Rouge de Belgique: Président CAF-DCF Bruxelles: administrateur Proviron Holding Antwerpen:administrateur Universiteit Antwerpen: Comité D'Audit Administrateur : Dalli Gmbh Stolberg Allemagne, SophiaGenetics, Vita Ltd London Gérant: SPRL MEPCro
Dassault Développement, dont le représentant permanent est M. Olivier COSTA de BEAUREGARD	Nommé le 6/01/2011 ; mandat expirant lors de l'AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2013	<i>Directeur général:</i> Groupe Industriel Marcel Dassault (sas) – France- Château Dassault (sas) - France <i>Administrateur :</i> Dassault Medias – France (sa) Groupe Figaro – France (sas) Figaro Classifieds – France (sa) Sita – Suisse (sa) Financière Terramaris - Suisse (sa) <i>Administrateur délégué :</i> Dassault Belgique Aviation - Belgique (sa) <i>Représentant permanent du GIMD au conseil d'administration :</i> Artcurial – France (sas) Véolia Environnement – France (sa) <i>Co-gérant :</i> la Fleur de Mérissac-France (sarl) <i>Président du directoire :</i>

Nom, (Age)	Durée du mandat	Autres mandats et fonctions exercés par l'administrateur en dehors de la Société
		Immobilière Dassault – France (sa à directoire et conseil de surveillance) <i>Membre du conseil de surveillance :</i> Particulier et Finances Edition – France (sa à directoire et conseil de surveillance) Groupe Industriel Marcel Dassault – France (sas) As de Trèfle – France (sas) <i>Président Directeur Général :</i> Financière Dassault – France (sas) <i>Membre du Comité Stratégique :</i> Dassault Développement – France (sas) <i>Représentant permanent de la société Dassault Développement au Conseil d'administration :</i> Genoway (sa) <i>Censeur :</i> Mandarine Gestion – France (sa) <i>Représentant permanent de la société G.I.M.D. au comité de surveillance :</i> B2O (sas) France <i>Président :</i> Faurie Souchard (sas) France <i>Administrateur :</i> Sabca (sa) Belgique Victoria Jungfrau Collection AG (sa) Suisse
Jean-Claude Lévêque	Coopté le 04/10/2004 ; mandat expirant lors de l'AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2014	Directeur général Phitrust Impact Investors Membre du comité de pilotage de Intent Technologies (SAS) Censeur de Neolife (SA) Membre du Supervisory Board de Verbavoice (GmbH)
Finoway, dont le représentant permanent est Robert Léon	Nommé le 25/02/2003 ; mandat expirant lors de l'AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2014	PDG : Spileco 3, Talis Président de directoire : Korreden Président de SAS : Akerys SAS, Akerys Participations, Akerys Promotion, Akerys Promotion Ile de France, Luxeuil Finance, Hunow, Neauqual Administrateur : FIN QUAL 1, Fineurocave, Masa Group, Eurocave Représentant Permanent au CA : Biométhodes Gérant : Isis Sarl, Partem SARL, Linden Holding

Nom, (Age)	Durée du mandat	Autres mandats et fonctions exercés par l'administrateur en dehors de la Société
Michel Lurquin	Nommé le 29/06/2001 ; mandat expirant lors de l'AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2014	Membre du Conseil de surveillance : Neolix Gérant de NCM Life Sciences
Innovation Capital (anciennement dénommée CDC Innovation), dont le représentant permanent est Franck Noiret	Nommé le 2/07/2004 ; mandat expirant lors de l'AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2014	<i>Représentant permanent au conseil :</i> <i>Représentant permanent au conseil :</i> ENTREPRENEURS & INVESTISSEURS TECHNOLOGIES (Société Anonyme à Conseil d'Administration) MAEGLIN SOFTWARE (Société Anonyme à Conseil d'administration) TRONIC'S MICROSYSTEMS (Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance)

Renouvellement de mandats d'administrateurs

Les mandats d'administrateur de la société DASSAULT DEVELOPPEMENT, représentée par Monsieur Olivier COSTA de BEAUREGARD et de Monsieur Edouard Pierre CROUFER venant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de renouveler la société DASSAULT DEVELOPPEMENT, représentée par Monsieur Olivier COSTA de BEAUREGARD dans ses fonctions pour une nouvelle période de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le conseil propose à l'Assemblée Générale de nommer en qualité de nouvel administrateur Monsieur Christophe Berthoux en remplacement de Mr Edouard Croufer pour une période deux ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

IX – EXISTENCE DE BSPCE DETENUS PAR LES SALARIES

Autorisation d'émission	Attribution effective
Assemblée du 8 juin 2009 Nombre de BSPCE maximum à émettre : 220.000 BSPCE donnant droit à la souscription d'une action nouvelle au prix de 1,56 €, exerçables jusqu'au 8 juin 2014	Conseil d'administration du 24 juin 2009 Attribution de 84.500 BSPCE
Assemblée du 7 juin 2010 Nombre de BSPCE maximum à émettre : 220.000 BSPCE donnant droit à la souscription d'une action nouvelle de la Société à un prix égal au	Conseil d'administration du 10 juin 2010 Attribution de 168.000 BSPCE

cours moyen constaté sur les quatre derniers mois précédant la date de ladite attribution par le Conseil, exerçables jusqu'au 7 juin 2015	
Assemblée du 7 juin 2011 Nombre de BSPCE maximum à émettre : 150.000 BSPCE donnant droit à la souscription d'une action nouvelle de la Société à un prix égal au cours moyen constaté sur les quatre derniers mois précédant la date de ladite attribution par le Conseil, exerçables jusqu'au 7 juin 2016	Autorisation expirée le 31 août 2012
Assemblée du 4 juin 2012 Nombre de BSPCE maximum à émettre : 150.000 BSPCE donnant droit à la souscription d'une action nouvelle de la Société à un prix égal au cours moyen constaté sur les quatre derniers mois précédant la date de ladite attribution par le Conseil, exerçables jusqu'au 4 juin 2017	Autorisation expirée le 31 août 2013

X – EXISTENCE DE BSA

Autorisation d'émission	Attribution effective
<p><u>Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juin 2011 :</u> Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration en vue de l'attribution de 80.000 BSA, chaque BSA conférant à son titulaire le droit de souscrire une (1) action de la Société, au prix égal au cours moyen constaté sur les quatre derniers mois précédant la date d'attribution par le Conseil de ces BSA, Autorisation d'émettre ces BSA donnée pour une durée de 26 mois à compter du 7 juin 2011, soit jusqu'au 7 août 2013 Délai d'exercice des BSA : à tout moment, pendant cinq (5) années à compter de la date de l'autorisation, soit jusqu'au 7 juin 2016. Au-delà les bons non exercés seront caducs</p>	<p><u>Délibération du Conseil d'Administration du 20 décembre 2011 (sur délégation de l'assemblée du 7 juin 2011)</u></p> <p>Attribution de 40.000 BSA</p> <p>Délai d'exercice des BSA : à tout moment, pendant cinq (5) années à compter de la date de l'autorisation, soit jusqu'au 7 juin 2016. Au-delà les bons non exercés seront caducs</p>
<p><u>Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juin 2010</u> Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration en vue de l'attribution de 60.000 BSA, chaque BSA conférant à son titulaire le droit de souscrire une (1) action de la Société, au prix égal au cours moyen constaté sur les quatre derniers mois précédant la date d'attribution par le Conseil de ces BSA, Autorisation d'émettre ces BSA donnée pour une durée de 26 mois à compter du 7 juin 2010, soit jusqu'au 7 août 2012 L'autorisation d'émission de BSA consentie par l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2010</p>	<p><u>Délibération du Conseil d'Administration du 25 novembre 2010 (sur délégation de l'assemblée du 7 juin 2010)</u></p> <p>Attribution de 25.000 BSA</p> <p>Délai d'exercice des BSA : à tout moment, pendant cinq (5) années à compter de la date de l'autorisation, soit jusqu'au 7 juin 2015. Au-delà les bons non exercés seront caducs Délégation caduque au 7 juin 2011</p>

est caduque (décision de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2011)	
--	--

Si vous approuvez nos propositions, nous vous demandons de bien vouloir les ratifier par votre vote en approuvant les résolutions qui vous sont soumises.

P/ le conseil d'administration
Le Président

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

En Euros	Exercice 31.12.2009	Exercice 31.12.2010	Exercice 31.12.2011	Exercice 31.12.2012	Exercice 30.12.2013
1. Capital en fin d'exercice					
Capital social	885 554	885 554	885 554	885 554	885 554
Nombre des actions ordinaires existantes	5 903 696	5 903 696	5 903 696	5 903 696	5 903 696
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droit de souscription	343 702	489 702	549 702	311 000	309 500
2. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	6 613 644	7 343 949	7 741 279	7 402 829	7 697 884
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-733 122	929 732	611 792	150 118	516 864
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	116 678	561 092	502 327	-352 105	261 035
Résultat distribué					
3. Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,08	0,16	0,10	0,03	0,09
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,02	0,10	0,09	-0,06	0,04
Dividende attribué à chaque action					
4. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	53	56	61	74	84
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 907 912	1 987 267	2 141 125	2 560 829	2 854 299
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales)	852 758	875 487	1 007 898	1 179 186	1 242 386

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2014
Liste des actionnaires (article L 233-13 du Code de Commerce)

Actionnaires	Adresse		Nombre d'actions
			31/12/2013
Détenant plus de 5% du capital			
ALEXANDRE FRAICHARD	181, AVENUE JEAN-JAURES	69007 LYON	419 308
FINOWAY	21 AVENUE GEORGE V	75008 PARIS	524 900
Détenant plus de 20% du capital			
DASSAULT DEVELOPPEMENT	8 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT	75008 PARIS	1 182 096